



03021181

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE COMMERCE

Mons, greffe du tribunal de commerce

07-FEV. 2003

N°

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

n°

☒ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

n°

904

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

n°

☐ Registre des sociétés agricoles

n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

3. Forme juridique (en entier)

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

7. Objet de l'acte

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

BUREAU FISCAL BADALIN

Société de personne à responsabilité limitée

Rue Saint Alphonse 239
7110 Strepy-Bracquegnies

Mons

438-510-274

transfert du siège social

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30-10-2002

AG décide de transférer le siège social et le siège d'exploitation
de la société àRue des Canadiens 74 7110 Strepy-Bracquegnies avec effet
au 17-10-2002

Le gérant

A Badalin

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page